

Direction de la Stratégie et des Programmes
Anses
Direction de l'appui aux politiques publiques
INRAE
Direction générale déléguée à la recherche et à la stratégie
Cirad
Direction de la Recherche
VetAgro Sup
Direction de la Recherche fondamentale
CEA
Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales
Oniris VetAgroBio
Direction scientifique
Ifremer
Direction de la Politique Scientifique et Partenariale de l'Institut Agro

A l'attention des Directeurs de laboratoires et d'unités et des chefs d'unités

Objet : Appel à projets Formation par la recherche 2027

Maisons-Alfort, le 28 août 2026

Comme chaque année, l'Anses lance un appel à projets pour l'attribution d'allocations doctorales.

Tous les ans, l'Anses assure l'accueil et l'encadrement de près de 80 thèses de doctorat bénéficiant d'une allocation financée totalement (MASA, DGS...) ou à 50 % par un financeur extérieur (régions, INRAE, Cirad, VetAgro Sup, CEA, Ifremer, l'Institut Agro...).

L'Anses cofinance ainsi chaque année une dizaine de nouvelles thèses qui sont sélectionnées sur les critères suivants :

- **l'excellence scientifique,**
- **l'adéquation entre le sujet proposé et les missions et orientations scientifiques de l'Agence,**
- **l'équilibre entre partenaires pour leur implication dans le projet,**
- **la nature de l'encadrement proposé au futur doctorant,**
- **l'obtention d'un cofinancement externe.**

L'appel à projets de thèses que nous ouvrons prévoit les 8 possibilités de financement suivantes :

1. projets Anses/INRAE,
2. projets Anses/Cirad,
3. projets Anses/VetAgro Sup,
4. projets Anses/CEA,
5. projets Anses/Ifremer,
6. projets Anses/l'Institut Agro (à travers ses écoles selon les possibilités de co-financement)
7. projets Anses avec un autre partenaire scientifique,
8. projets Anses seule.

Oniris VetAgroBio, est partenaire de l'appel à projet 2027. Les projets envisagés par les équipes Anses avec Oniris VetAgroBio rentrent dans la catégorie « 7.projets Anses avec un autre partenaire scientifique ».

L'objectif des cofinancements Anses/INRAE, Anses/Cirad, Anses/VetAgro Sup, Anses/CEA, Anses/Ifremer, et Anses/l'Institut Agro est de donner à des équipes de chaque organisme les moyens de construire ou de poursuivre une collaboration, afin de soutenir des actions communes en matière de santé et de bien-être des animaux, de sécurité sanitaire des aliments, d'alimentation et nutrition, d'écotoxicologie et qualité de l'environnement et de santé des végétaux. Les thèses doivent dans ce cas être co-encadrées par un scientifique de chaque organisme (à hauteur d'environ 50 % pour chaque organisme), y compris dans le cadre de demandes faites par des UMR Anses/INRAE ou Anses/VetAgro Sup. Les publications issues de ces thèses doivent être co-signées par les deux organismes impliqués.

Dossier suivi par :

Laetitia Charron (Anses)
 Marion Bardy (INRAE)
 Alexis Paumier (INRAE)
 Thierry Fourcaud (Cirad)
 Sasha Legrand-Valdés (Cirad)
 Annabel Dabrigéon (VetAgro Sup)
 Catherine Berge-Thierry (CEA)
 Fanny Kieken (Oniris VetAgroBio)
 Aurélie Kiéné (Oniris VetAgroBio)
 François Gaudin (Ifremer)
 Marilyne Huchet (l'Institut Agro)

E- mail :

laetitia.charron@anses.fr
 marion.bardy@inrae.fr
 alexis.paumier@inrae.fr
 thierry.fourcaud@cirad.fr
 sasha.legrand-valdes@cirad.fr
 recherche.valorisation@vetagro-sup.fr
 catherine.berge-thierry@cea.fr
 fanny.kieken@oniris-nantes.fr
 aurelie.kiene@oniris-nantes.fr
 Francois.Gaudin@ifremer.fr
 marilyne.huchet@institut-agro.fr

Pour information à destination des scientifiques d'INRAE, du Cirad, de VetAgro Sup, du CEA, d'Ifremer et de l'Institut Agro, **les grandes thématiques développées à l'Anses** et qui pourraient faire l'objet en priorité d'un financement de thèse sont :

- Transmission inter-espèces, notamment entre faune et flore sauvage et domestique/cultivée ;
- Méthodes innovantes de détection dans des matrices variées et caractérisation rapide des agents pathogènes et de leurs vecteurs, des autres organismes nuisibles et des contaminants en santé animale, sécurité sanitaire des aliments et santé des végétaux ;
- Interactions hôtes-pathogènes, des modèles cellulaires aux modèles animaux et végétaux ;
- Etude des microbiomes afin d'approfondir la compréhension de leurs rôles tout au long de la chaîne alimentaire, de l'animal jusqu'aux produits, en passant par les surfaces et l'environnement et dans les interactions impliquées dans la santé des végétaux ;
- Développement méthodologique dans les domaines des sciences -omiques, incluant la génomique, la métagénomique, la transcriptomique, la protéomique et la métabolomique ;
- Impact des changements globaux (environnement, dérèglement climatique, mode de production / transformation/ distribution / consommation) sur la sécurité sanitaire des aliments, la santé animale, la santé des végétaux, l'antibiorésistance et l'évaluation des risques potentiellement en lien avec la santé humaine ;
- Toxicologie et exposition aux contaminants alimentaires ;
- Développements méthodologiques en évaluation de risque de nouvelle génération dans le cadre de la feuille de route pour l'élimination progressive de l'expérimentation animale aux fins des évaluations de la sécurité chimique.
- Résistance aux antibiotiques, aux antiparasitaires, aux produits phytosanitaires, aux biocides et moyens de lutte alternatifs ;
- Développements méthodologiques en épidémiologie et modélisation ;
- Approche OneHealth de la surveillance et impact sur les populations concernées
- Caractérisation de la capacité vectorielle en santé animale et des végétaux ;
- Vaccinologie et immunité vaccinale ;
- Moyens de lutte pour la maîtrise des dangers sanitaires ;
- Bien-être des animaux : critères d'appréciation, nouveaux modèles d'élevage, bien-être pour la santé, One Welfare ;
- Nouvelles approches et méthodologies en évaluation des expositions (de l'exposome et de l'éco exposome) et des risques.

Les projets de thèses **en collaboration avec INRAE** pourront concerner tous les départements scientifiques de l'Institut.

Ces projets pourront s'inscrire dans les thématiques proposées ci-dessus par l'Anses ou dans les thématiques complémentaires suivantes proposées par INRAE :

- Sécurité et qualité de l'offre alimentaire, impacts des modes et pratiques d'élevage, de culture et de consommation ;
- Niches actuelles et futures d'agents pathogènes (animaux et végétaux) : déterminants écologiques, environnementaux et socio-économiques de leurs prévalence, dynamiques et évolutions ;
- Nouveaux leviers pour l'atténuation de l'impact d'agents pathogènes, prédateurs ou herbivores : mobilisation du microbiote associé aux organismes hôtes (animaux, végétaux)
- Marqueurs d'exposition (externe et interne) et marqueurs d'effets des contaminants : participation à l'identification de risques émergents ;
- Approches systémiques favorisant la robustesse des animaux et des systèmes ;
- Approches systémiques favorisant le suivi et la sécurité de système de bioéconomie circulaires ;
- Approches visant à caractériser l'exposome des systèmes alimentaires et ses effets sur la santé humaine
- Analyse et lutte contre les bactéries sporulées (*B. cereus* dans la chaîne alimentaire des fruits et légumes en transition agroécologique
- Analyse des risques résultant de l'occurrence de différents et multiples aléas liés aux changements globaux ;

- Conditions d'émergence d'agents pathogènes et ravageurs et effets des changements globaux (globalisation, artificialisation, urbanisation, changement climatique, érosion de la biodiversité...);
- Ressources et dispositifs, dont différents instruments de politiques publiques, pour la conception et l'accompagnement des transitions des comportements alimentaires, des systèmes de productions agricoles et des systèmes agro-alimentaires intégrant la santé globale et le bien-être des animaux comme principe structurant ;
- Evaluation des effets non intentionnels des produits phytosanitaires et solutions de biocontrôle de l'organisme à l'écosystème ;
- Gestion territoriale et multi-acteurs des maladies émergentes ;
- Contribution des sols en tant que réservoirs et supports des flux de pathogènes et contaminants organiques ou inorganiques
- Maîtrise des risques sanitaires dans le cadre de la valorisation des effluents d'élevage ;
- Bien-être et santé des animaux : outils d'évaluation, leviers d'amélioration, étude des interactions positives et négatives (facteurs génétiques, pratiques d'élevages et environnement et leurs interactions, compromis entre fonctions).

Les projets de thèses **en collaboration avec le Cirad** seront présentés avec les départements scientifiques suivants :

- Département Systèmes Biologiques « Bios » ;
- Département Environnements et Sociétés « Es » ;
- Département Performances des systèmes de production et de transformation tropicaux « Persyst ».

Ces projets pourront s'inscrire dans les thématiques proposées ci-dessus par l'Anses ou dans les thématiques complémentaires suivantes proposées par le Cirad :

- Communautés microbiennes de l'aliment et le rôle qu'elles peuvent jouer (effet "protecteur" ou au contraire "facilitateur") dans la contamination par des pathogènes alimentaires ;
- Impact des changements globaux (environnement, climat, mode de production / transformation/ distribution / consommation) sur la sécurité sanitaire des aliments, la santé animale, la santé des végétaux, la santé de l'écosystème et son environnement, l'antibiorésistance et l'évaluation des risques.

Les projets de thèses **en collaboration avec VetAgro Sup** seront présentés avec la **Direction de la Recherche de VetAgro Sup**. Ces projets doivent être en adéquation avec l'un des trois axes scientifiques stratégiques suivants :

- Les transitions agro-écologiques des systèmes agricoles et alimentaires « TrAgES », afin d'assurer, dans une démarche agroécologique, la durabilité et la multiperformance des systèmes agricoles, des entreprises agro-alimentaires et des territoires, pour la santé des socio-écosystèmes et de l'homme ;
- La maîtrise des risques sanitaires « MatRiSs », afin de contribuer à une meilleure maîtrise des risques sanitaires émergents, infectieux (notamment zoonotiques) mais également environnementaux ;
- La qualité de vie de l'Homme et de l'animal « QualVHA », afin de préserver la bonne santé de l'homme comme de l'animal dans une approche « One Health », de contribuer au développement d'une médecine personnalisée et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Les projets portant sur les thématiques ci-dessous seront appréciés :

- Systèmes et pratiques de production et d'élevage agroécologiques ;
- Maladies infectieuses émergentes (dont antibiorésistance, résistance aux antiparasitaires), faune sauvage, interfaces faune sauvage/faune domestique et biodiversité (y compris développements méthodologiques en épidémiologie et modélisation et approche One Health de la surveillance et impact sur les populations concernées)
- Médecine et pathologie comparée homme – animal ;
- Animal et société (enjeux éthiques et sociétaux des relations entre l'homme, l'animal et l'environnement, dont bien-être des animaux).

Les projets de thèses **en collaboration avec le CEA** seront présentés avec les directions et instituts suivants, la liste n'étant pas exclusive :

- Direction de la recherche fondamentale « DRF »
 - Institut de Biosciences et Biotechnologies Aix Marseille « BIAM » ;
 - Institut de recherche interdisciplinaire de Grenoble « IRIG » ;
 - Institut des sciences du vivant Frédéric Joliot « JOLIOT » ;
 - Institut de biologie François Jacob « JACOB » ;
 - Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement « LSCE ».
- Direction de la recherche technologique « DRT » avec l'institut :
 - LETI ;

Ces projets pourront s'inscrire dans les thématiques proposées ci-dessus par l'Anses ou dans des thématiques complémentaires en lien avec les axes stratégiques du CEA.

Les projets de thèses **en collaboration avec l'Ifremer** seront présentés avec la direction scientifique de l'institut et concernent l'ensemble des départements. Les projets doivent s'inscrire dans les thématiques scientifiques de l'accord-cadre Anses / Ifremer à savoir biotoxines marines, contaminants chimiques organiques et inorganiques, microplastiques, bactéries aquatiques d'intérêt en santé publique, parasites des poissons, virus dans les aliments, santé des mollusques, santé des poissons. A qualité scientifique équivalente, priorité sera donnée aux projets qui couvrent des thématiques scientifiques n'ayant pas bénéficié d'une thèse depuis le renouvellement de cet accord, et qui permettent :

- Une approche transversale des thématiques en particulier dans un contexte One Health ;
- Un renforcement du lien entre recherche et expertise en appui aux pouvoirs publics ;
- De créer un lien avec la société dans le cadre d'une démarche recherche et expertise en société.

Les projets de thèses en collaboration avec **L'Institut Agro** seront présentés avec la Direction de la Politique Scientifique et Partenariale (DPSP) de l'Institut Agro via la direction de la recherche de l'école concernée. Ces projets doivent être en adéquation avec l'une des trois thématiques intégratrices suivantes :

- Manger demain

La thématique « Manger demain » présente l'intérêt d'adopter une posture de projection dans le futur en partant du consommateur – mangeur et de la manière dont son environnement, son histoire et son éducation influencent son comportement, et de mobiliser des travaux de recherche pour étayer la re-conception attendue des systèmes de production et de transformation agro-industriels.

- Paysages et territoires nourriciers et multifonctionnels

Dans une approche multifonctionnelle, le concept de paysage nourricier repose sur l'hypothèse qu'il est possible de combiner dans un même espace la production agricole (et alimentaire) et plusieurs autres services écosystémiques et notamment ceux liés à l'environnement et aux ressources (biodiversité, sol, bioclimat) et au cadre de vie (bien-être, santé).

- Gouvernance des communs et transition des systèmes agri-alimentaires

La thématique « Gouvernance des communs et transition des systèmes agri-alimentaires » vise à intégrer Sciences Humaines et Sociales, Agronomie, Sciences des Aliments, Sciences des données et Ecologie afin de comprendre les processus de construction et gestion de ressources.

Vous trouverez ci-joint les « dossiers sujets » pour les sept types de demandes d'allocation de thèses. **Les dossiers sujets sont tous à renvoyer à dsp@anses.fr.**

Pour les projets Anses/INRAE, les dossiers sont également à renvoyer à marion.bardy@inrae.fr et au Département concerné selon les dispositifs propres à chaque Département.

Pour les projets Anses/Cirad, les dossiers sont également à renvoyer à thierry.fourcaud@cirad.fr ainsi qu'à sasha.legrand-valdes@cirad.fr.

Pour les projets Anses/VetAgro Sup, les dossiers sont également à renvoyer à estelle.loukiadis@vetagro-sup.fr ainsi qu'à recherche.valorisation@vetagro-sup.fr.

Pour les projets Anses/CEA, les dossiers sont également à renvoyer à catherine.berge-thierry@cea.fr avec copie à elena.ceccarelli@cea.fr de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) qui coordonne la formation doctorale au CEA.

Pour les projets Anses/Ifremer, les dossiers sont également à renvoyer à Olivier.LePivert@ifremer.fr ainsi qu'à Francois.Gaudin@ifremer.fr.

Pour les projets associant Anses/ l'Institut Agro Rennes Angers les dossiers sont également à renvoyer à dir.recherche@agrocampus-ouest.fr;

Pour les dossiers associant Anses/ l'Institut Agro Dijon les dossiers sont également à renvoyer à direction-scientifique@agrosupdijon.fr;

Pour les dossiers associant Anses/ l'Institut Agro Montpellier les dossiers sont également à renvoyer à marie-stephane.tixier@supagro.fr.

Pour les dossiers associant Anses/Oniris VetAgroBio, veuillez contacter pour plus de précision la direction de la recherche et des études doctorales notamment Fanny Kieken et Aurélie Kiéné aux adresses suivantes : fanny.kieken@oniris-nantes.fr et aurelie.kiene@oniris-nantes.fr.

Les propositions de thèse seront soumises pour évaluation à des experts externes. L'Anses, via la direction de la stratégie et des programmes (DSP) est en charge de la gestion des évaluations externes et transmettra les évaluations aux partenaires concernés.

Chaque établissement procédera à un classement selon ses règles propres, intégrant le cas échéant une évaluation interne complémentaire :

- Sur la base des évaluations externes et de l'évaluation par les directeurs scientifiques concernés en tenant compte des orientations stratégiques et scientifiques de l'Agence, la DSP de l'Anses effectuera un classement Anses de l'ensemble des demandes.
- Pour les projets Anses/INRAE, un classement INRAE sera également réalisé selon les dispositifs propres à chaque département d'INRAE.
- Pour les projets Anses/Cirad, un classement Cirad sera également réalisé selon les dispositifs propres à chaque département.
- Pour les projets Anses/VetAgro Sup, un classement VetAgro Sup sera également réalisé, comme pour les autres demandes d'allocations doctorales propres à l'établissement, par le conseil scientifique de VetAgro Sup.
- Pour les projets Anses/CEA, un classement CEA sera également réalisé selon les dispositifs propres à chaque direction du CEA.
- Pour les thèses Anses/Ifremer, un classement Ifremer sera également réalisé à l'échelle de l'établissement par la Direction scientifique en coopération avec les départements scientifiques concernés par les sujets.
- Pour les projets Anses/L'Institut Agro, un classement L'Institut Agro sera également réalisé au niveau de chacune des écoles, comme pour les autres demandes d'allocations doctorales propres à l'établissement, par la Commission Recherche Innovation de chacune des écoles.

Nous rappelons aux scientifiques de l'Anses que les projets proposés doivent être en adéquation avec la lettre d'orientation de leur unité et celle de leur laboratoire, et proposés en concertation avec leur chef d'unité et leur directeur de laboratoire. Nous rappelons aux **scientifiques des établissements partenaires de bien vouloir faire valider avant soumission l'opportunité du projet proposé** au regard des priorités de leur établissement, par leur directeur d'unité de recherche, et/ou leur directeur scientifique, ou directeur de la recherche et des études doctorales selon l'organisation propre de l'établissement.

La DSP de l'Anses organisera des réunions de concertation avec chaque partenaire de l'appel (avec chaque chef de département concerné pour INRAE) afin de confronter les classements respectifs et les faire converger là où cela est possible. **A l'issue de ces discussions inter-organismes**, les directions générales des établissements (chefs de département pour INRAE, directions scientifiques pour CEA, Direction de la Politique Scientifique et Partenariale) décideront de l'attribution des financements et **les arbitrages seront alors communiqués aux porteurs des projets**. Les évaluations anonymisées réalisées dans le cadre de l'appel seront mises à disposition des porteurs de projet sur demande.

A l'issue de cette sélection, en cas d'arbitrage positif, vous devrez rechercher un candidat. Dans le cas des thèses Anses non co-encadrées par un établissement associé à l'appel, sauf cas exceptionnel dûment justifié, l'embauche devra être faite par un partenaire (ENVA, Université, partenaire scientifique...). Dans le cas des thèses co-encadrées par l'Anses et un des établissements associés à l'appel, l'embauche du candidat sera faite par cet

organisme et un dossier candidat spécifique vous sera fourni sur demande par cet organisme. Pour le CEA, un dossier candidat spécifique vous sera fourni sur demande à l'INSTN.

Calendrier

2 octobre 2026 : date limite de soumission des dossiers sujets

1 décembre 2026 : date limite de réception des rapports d'évaluation des sujets de thèse de doctorat

Février 2027 : notification d'arbitrage des thèses de doctorat

Dès septembre 2027 : démarrage des thèses